



Où en est la programmation des fonds européens en Bretagne (2014 > 2020)

Déjà plus de 250 M€ de fonds européens attribués aux projets en Bretagne

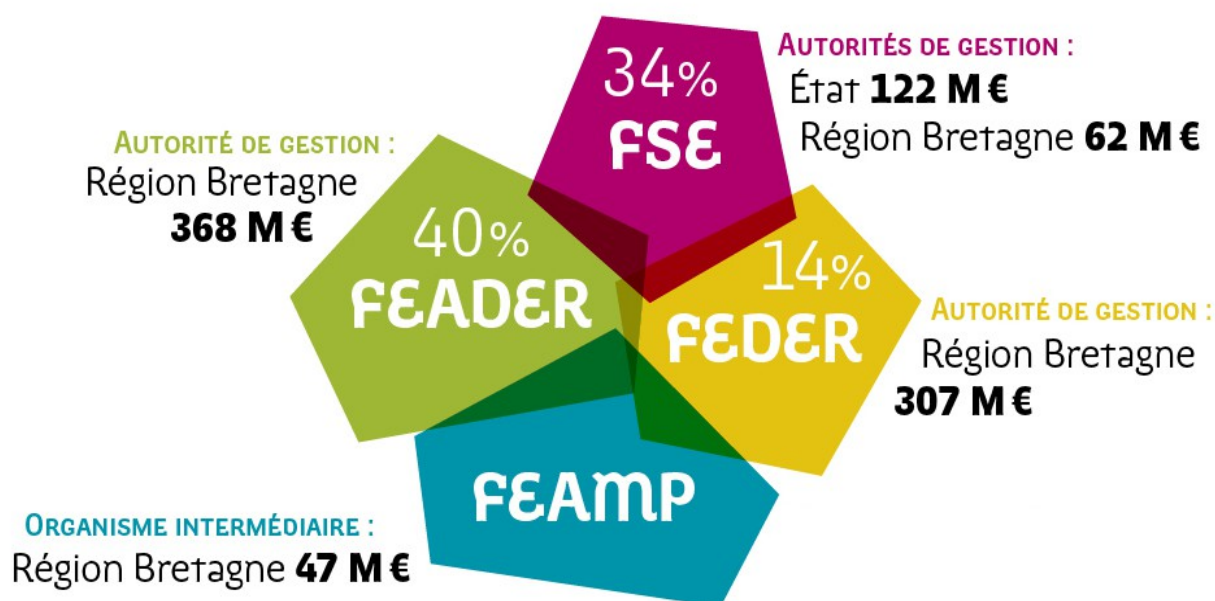
Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche... l'action de l'Union européenne se concrétise avec l'attribution des subventions FEDER, FEADER et FSE, et le lancement des premières mesures du FEAMP.

Sur le total de près d'1 milliard d'euros alloués à la Bretagne pour la période 2014-2020, **253,2 millions d'euros (M€)** de fonds européens structurels et d'investissement (FESI) ont d'ores et déjà été programmés pour cofinancer les projets en Bretagne :

- **147,8 M€** dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- **62,6 M€** dans le cadre du fonds social européen (FSE)
- **42,8 M€** dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)

Plus d'1/4 des fonds européens programmés en Bretagne

Taux de programmation au 15.11.2016 :

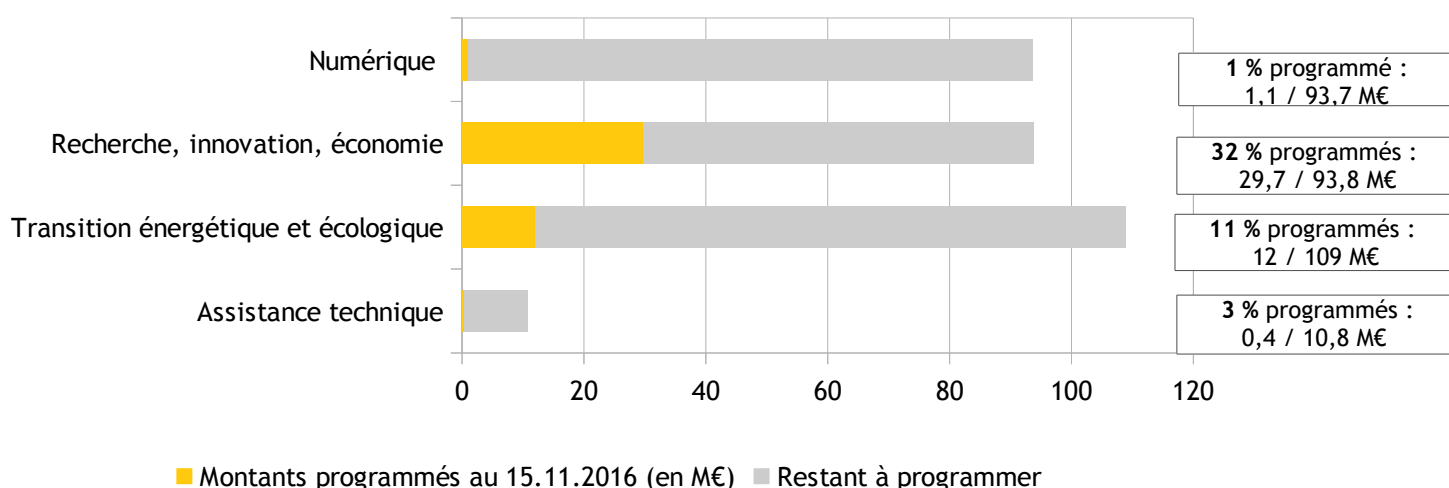


Le fonds européen de développement régional (FEDER)



Près de 43 M€ d'aides au développement économique

Depuis avril 2015, 15 dispositifs ont été lancés et 119 dossiers sélectionnés, pour un montant total de 42,8 M€ sur les 307 M€ prévus pour 2014-2020, soit un taux de programmation de 14 %. Les projets liés à la recherche, à l'innovation et au développement économique représentent plus d'un quart des fonds engagés.



A ce jour, le FEDER en Bretagne c'est aussi :

- 8 M€ d'aide à la création du fonds de co-investissement Breizh up
- 4 projets de transport multimodal : Brest, Redon, Vitré et Guingamp (photo ci-contre)
- 3 699 chercheurs qui utiliseront les équipements scientifiques de pointe co-financés
- 63 projets d'innovation



Photo : Philippe Erard

Le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)



47 M€ prévus pour la pêche et l'aquaculture en Bretagne

Adopté fin 2015 par la Commission européenne, le programme FEAMP prévoit 47 M€ pour les mesures régionalisées, sur un total de 588 M€ au niveau national. 17 mesures sont ouvertes depuis l'été 2016 :

- 15 mesures nationales gérées par l'Etat : formation, innovation, partenariats entre scientifiques et pêcheurs, protection et restauration de la biodiversité des écosystèmes marins, etc.
- 2 mesures régionales gérées par la Région Bretagne : aide à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs et investissements productifs en aquaculture

Les projets bretons pourront bénéficier des mesures régionales et nationales.

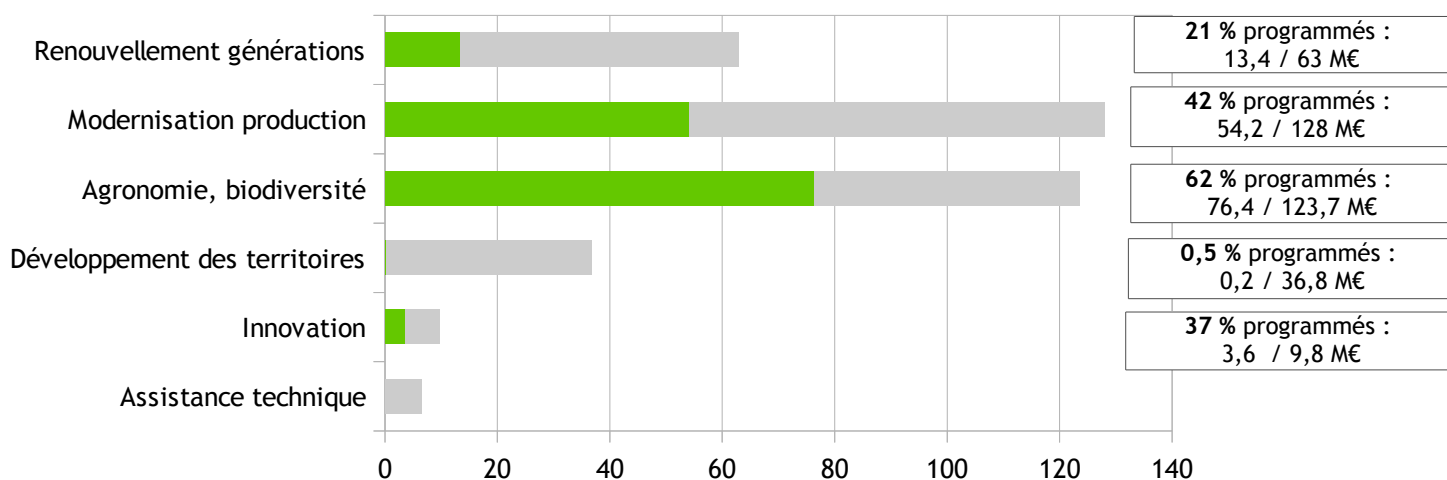
Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)



Près de 148 M€ d'aides à l'agriculture et au développement rural

Lancé en janvier 2014, le programme FEADER est engagé à hauteur de **147,8 M€**, soit un taux de programmation de **40 %** sur les **368 M€** prévus pour 2014-2020.

Depuis près de 3 ans, une trentaine de dispositifs ont été lancés et 5090 dossiers sélectionnés. Dans le cadre du programme de développement rural breton (PDRB), les dispositifs les plus sollicités concernent le soutien aux investissements dans les exploitations agricoles, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), l'agriculture biologique et le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs.



■ Montants programmés au 15.11.2016 (en M€) ■ Restant à programmer

A ce jour, le FEADER en Bretagne c'est aussi :

- 1 179 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation
- 38,7 M€ pour la modernisation des bâtiments et équipements agricoles (3119 dossiers)
- 32 projets de valorisation de produits agricoles à la ferme (159 134 €)
- 59 M€ consacrés aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- 3,8 M€ pour Breizh Bocage : maillage bocager et reconquête de la qualité des eaux
- 2 partenariats européens pour l'innovation impliquant 47 partenaires (3,6 M€)



Photo : Martin Boudier

Le fonds social européen (FSE)



Près de 63 M€ d'aides à l'emploi, à la formation et à l'inclusion sociale

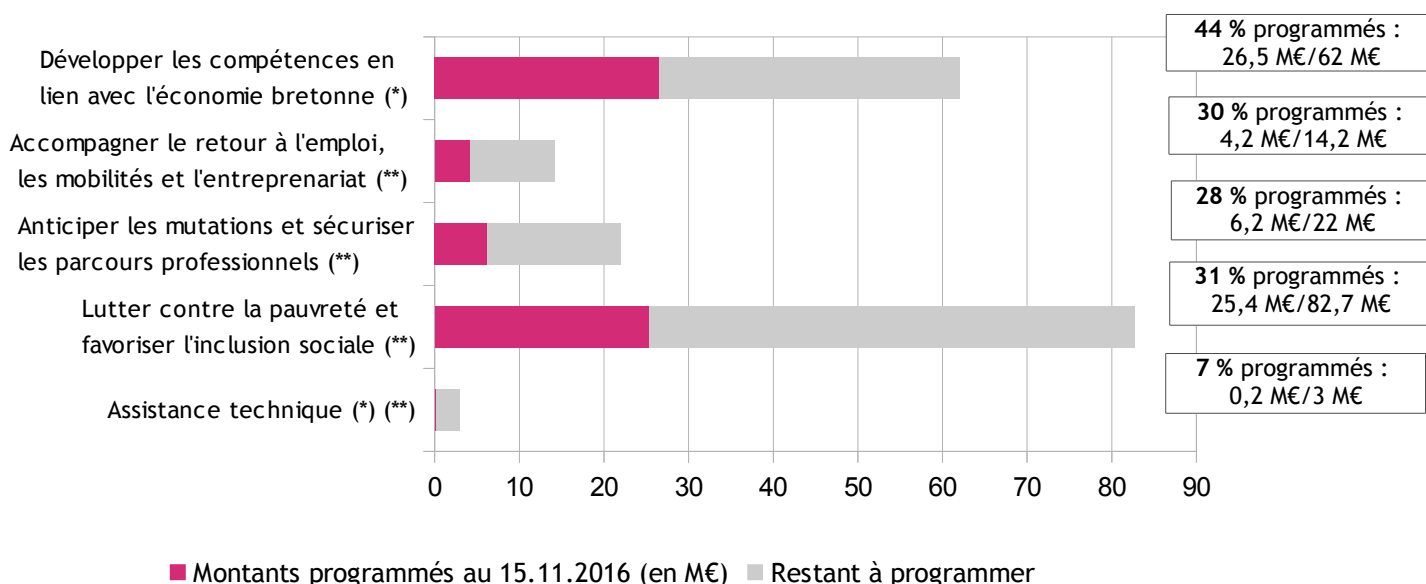
Sur les 184 M€ de FSE prévus pour 2014-2020, 62,6 M€ ont été programmés pour soutenir l'emploi, l'accès à la qualification pour les demandeurs d'emploi, l'insertion professionnelle et la lutte contre la précarité en Bretagne. Cela représente un taux de programmation de 34 %.

Programme géré par la Région Bretagne (*) :

Dispositif principal du programme régional FSE, le **Programme Bretagne Formation** est déjà engagé à hauteur de **26,5 M€** (sur les 62 M€ alloués), ce qui représente un taux de programmation de **44 %**. **133 formations** qualifiantes sont ainsi organisées pour former **7 047 demandeurs d'emploi** dans les secteurs qui recrutent en Bretagne : industrie, bâtiment/construction, tourisme, alimentaire, agro-alimentaire et santé.

Dispositifs gérés par l'Etat (**) :

Sur les 122 M€ de FSE gérés par l'Etat, **36,1 M€** ont été programmés depuis 2014, soit un taux de programmation de **30 %**. A ce jour, 472 actions ont été engagées : accompagnement des demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprises ou décrocheurs, actions de formation des salariés peu ou pas qualifiés, accompagnement socio-professionnel des personnes en insertion. Ces opérations ont d'ores et déjà concerné **29 591 bénéficiaires** : 17 241 chômeurs, 3 309 personnes moins de 25 ans, 2 080 salariés et 6 233 inactifs.



La coopération territoriale européenne (CTE)

Les programmes de CTE soutiennent des projets de coopération impliquant des acteurs bretons dans les domaines de l'innovation, de l'énergie, de la protection de l'inclusion sociale, l'environnement et l'attractivité des territoires. Cofinancés par le FEDER, ces programmes représentent une enveloppe de **1,1 milliard d'euros** répartis sur 4 zones en Europe :

- Programme France Manche Angleterre : **223 M€**
- Programme Espace Atlantique : **140 M€**
- Programme Europe du Nord Ouest : **396 M€**
- Programme Interreg Europe (espace européen) : **359 M€**

A ce jour, 12 projets de coopération sont approuvés impliquant 13 structures bretonnes pour un montant total de 5,3 M€ de FEDER.